UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Genève, 14 mai 1999

Avis de publication **Nº 270-9**

Avis de publication

Directives relatives à la protection des lignes de télécommunication contre les effets préjudiciables des lignes de distribution électrique et des lignes de chemin de fer électrifiées.
Volume V: Courants et tensions inducteurs dans les systèmes de transport et de distribution d'énergie

Les Directives donnent une description complète des effets électromagnétiques sur des lignes de télécommunication situées à proximité d'ouvrages d'énergie électrique ou de réseaux de chemins de fer électrifiés. De tels effets peuvent mettre en danger le personnel, endommager l'équipement de télécommunication, dégrader la qualité de transmission des communications ou perturber la signalisation.

Le Volume V «Courants et tensions inducteurs dans les systèmes de transport et de distribution d'énergie» traite des systèmes symétriques et dissymétriques, dans des conditions d'exploitation normale ou défectueuse.

Date de publication:	Premier semestre 1999
Langue:	Français, anglais et espagnol
Format papier:	Environ 70 pages – A4 (21 × 29,7 cm)
Numéro d'article:	Français: 15072 Anglais: 15071 Espagnol: 15073
Numéro ISBN:	Français: 92-61-08012-X Anglais: 92-61-08011-1 Espagnol: 92-61-08013-8
Prix en francs suisses:	**Prix catalogue: CHF 24.–** Etats Membres et Membres des Secteurs: CHF 20.– Pays les moins avancés: CHF 5.– *Librairie électronique:* **CHF 24.–** *(Prix unique)*

Service des ventes et marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 61 42
Téléfax: +41 22 730 51 94
X.400: S=sales; P=itu; A=400net; C=ch
Courrier électronique: sales@itu.int
http://www.itu.int/publications

Directives relatives à la protection des lignes de télécommunication contre les effets préjudiciables des lignes de distribution électrique et des lignes de chemin de fer électrifiées.
Volume V: Courants et tensions inducteurs dans les systèmes de transport et de distribution d'énergie

Les Directives donnent une description complète des effets électromagnétiques sur des lignes de télécommunication situées à proximité d'ouvrages d'énergie électrique ou de réseaux de chemins de fer électrifiés. De tels effets peuvent mettre en danger le personnel, endommager l'équipement de télécommunication, dégrader la qualité de transmission des communications ou perturber la signalisation.

Le Volume V «Courants et tensions inducteurs dans les systèmes de transport et de distribution d'énergie» traite des systèmes symétriques et dissymétriques, dans des conditions d'exploitation normale ou défectueuse.

Ce Volume donne des informations sur les sujets suivants:

- courant inducteur dans un système à haute tension (par exemple, courants polyphasés, courant de terre dû à l'asymétrie, courants harmoniques);
- calcul du courant de défaut en cas d'utilisation de composantes symétriques;
- courant en cas de défaut de terre (connexion de terre du point neutre, amplitude du courant de défaut de terre, courant dans le fil de terre et distribution de ce courant le long de la ligne, courant capacitif de séquence zéro dans un réseau avec neutre isolé ou compensé, courant dû à un double défaut de terre);
- tensions inductrices (tension en fonctionnement normal et pendant un défaut à la terre);
- transitoires sur les lignes de transport d'énergie à haute tension (décalage en continu du courant de défaut, courant d'enclenchement des transformateurs ou des condensateurs, surintensités dues à la commutation par la foudre);
- courants et tensions inducteurs dans les systèmes d'alimentation en courant continu haute tension (courant de charge, tension en exploitation, harmoniques, courants de défaut, flux ionique.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix

Les prix annoncés dans le catalogue, y compris les listes annexes des Recommandations UIT-R et UIT-T et les avis de publication, distribués gratuitement et visibles sur le WEB à l'adresse **http://www.itu.int/publications**, sont exprimés en francs suisses (CHF), et peuvent être modifiés sans préavis. Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux pays les moins avancés a été portée de 40 à 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques et établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM seulement). Veuillez noter que le prix minimum facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réductions sur ce service.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

a) par carte de crédit (American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa);

b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, au compte de l'UIT, Genève n° C8-765.565.0;

c) par chèque payable à l'UIT;

d) par mandat postal international;

e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT, Genève n° 12-50-3 (pour la Suisse);

f) par bons de livres UNESCO.

On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion (en exprès ou recommandé), EMS, Federal Express, TNT, valise diplomatique. Les montants estimés des taxes d'envoi prioritaire sont inclus, sur demande, dans les devis. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT.

Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange, et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans les deux (2) mois qui suivent la date d'expédition de la publication au client, et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimum de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Ces conditions générales sont applicables sous réserve, pour les publications électroniques (CD-ROM et En ligne), des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les accords de licences. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

Les commandes ne sont pas acceptées par téléphone.
Veuillez les envoyer par téléfax ou par courrier électronique.

Numéro d'article: 15072

No 270-9

Directives relatives à la protection des lignes de télécommunication contre les effets préjudiciables des lignes de distribution électrique et des lignes de chemin de fer électrifiées.
Volume V: Courants et tensions inducteurs dans les systèmes de transport et de distribution d'énergie

Bon de commande

Adresse de facturation (en majuscules)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département | Nom de la personne à contacter

Rue / Case postale

Ville | Code postal

Pays

Numéro de téléphone | Numéro de téléfax | Courrier électronique

Mode d'expédition préféré

☐ ordinaire (gratuit) ☐ ordinaire recommandé

☐ par avion ☐ par avion recommandé

☐ EMS _____ (numéro de compte) ☐ TNT _____ (numéro de compte)

☐ Federal Express _____ (numéro de compte)

Adresse d'expédition (si différente de celle indiquée ci-dessus)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Rue / Case postale

Ville, code postal | Pays

Mode de paiement

☐ Chèque ou mandat de _____ francs suisses ci-joint

☐ Virement bancaire de _____ francs suisses sur la UBS SA à Genève

☐ Veuillez débiter de _____ francs suisses ma carte de crédit ☐ American Express ☐ Eurocard / Mastercard ☐ Visa

N° de la carte | Date d'expiration | Nom du titulaire

Veuillez me faire parvenir

Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

Je confirme cette commande

Référence de votre commande | Nom du signataire

Date | Signature

REFPUB\CATALOG\ORDER

Prière de signer et de renvoyer ce bon à l'adresse suivante:

UIT
Service des ventes et marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94
X.400: S=sales; P=itu; A=400net; C=ch
Courrier électronique: sales@itu.int